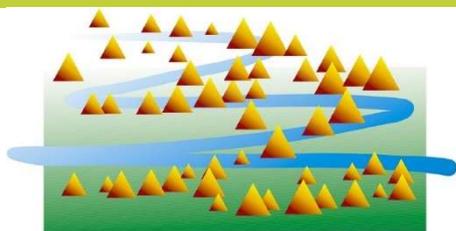


2022



SYNDICAT MIXTE  
DE L'EHN-ANDLAU-SCHEER

# RAPPORT D'ACTIVITE

Restauration de berge sur le Rosenmeer à  
Griesheim-près-Molsheim, le 08/11/2022



L'Andlau à Hindisheim en assec le 10/08/2022

Accusé de réception en préfecture  
067-256702812-20230622-2023CS0110-DE  
Date de télétransmission : 26/06/2023  
Date de réception préfecture : 26/06/2023

✉ 38 rue du Maréchal Koenig – CS 80 - 67212 OBERNAI Cedex

☎ 03 88 95 16 00 - ✉ [contact@smeas.fr](mailto:contact@smeas.fr)

## PRÉAMBULE

Le présent rapport rappelle le mode de fonctionnement du Syndicat mixte de l'Ehn-Andlau-Scheer, retrace les principaux faits marquants et souligne les projets mis en œuvre en 2022.

« Le Président de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au Maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique au cours de laquelle les Délégués de la Commune à l'organe délibérant de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale sont entendus.

Le Président de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le Conseil Municipal de chaque Commune membre ou à la demande de ce dernier.

(Extrait de l'article L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales issu de la Loi 99-586 du 12 juillet 1999, relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale).

## SOMMAIRE

<b>BILAN INSTITUTIONNEL ET FONCTIONNEL</b>	<b>3</b>
LE TERRITOIRE DE COMPETENCE ET LES MEMBRES DU SYNDICAT	3
COMPETENCE DU SYNDICAT	4
RESSOURCES DU SYNDICAT	4
GOUVERNANCE DU SYNDICAT	4
ACTIVITE DU COMITE SYNDICAL	5
<b>L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE DU SYNDICAT</b>	<b>6</b>
LA GESTION ADMINISTRATIVE	6
LA REGIE TECHNIQUE	6
<b>LES INFORMATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>7</b>
<b>LES INTERVENTIONS DU SYNDICAT EN 2022</b>	<b>7</b>
L'ANIMATION RIVIERE	8
LA MISE EN ŒUVRE DE L'ENTRETIEN REGULIER DES COURS D'EAU	9
LA MISE EN ŒUVRE DE TRAVAUX D'AMENAGEMENTS DES COURS D'EAU	9
PRESENTATION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN REALISES EN 2022	10
PRESENTATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENTS DE COURS D'EAU REALISES EN 2022	14
<b>REVUE DE PRESSE</b>	<b>17</b>
<b>L'ANNÉE 2022 EN PHOTOS</b>	<b>18</b>

### Photo en couverture

L'Andlau à Hindisheim en assec, le 10/08/2022

Restauration de berge sur le Rosenmeer à Griesheim-près-Molsheim, le 08/11/2022

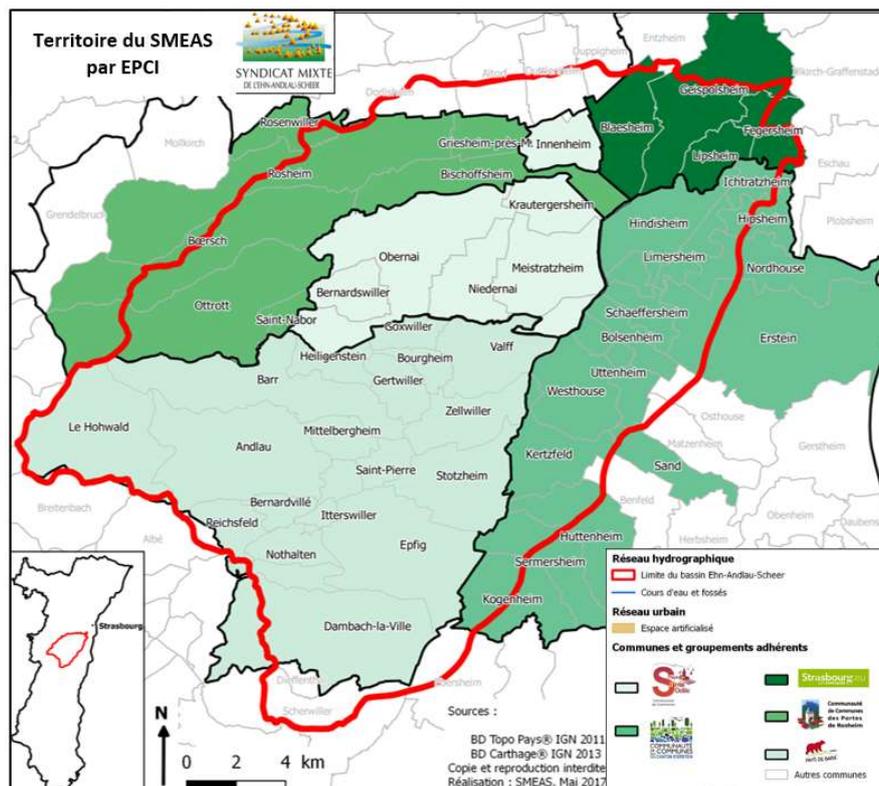
Accusé de réception en préfecture  
067-256702812-20230622-2023CS0110-DE  
Date de télétransmission : 26/06/2023  
Date de réception préfecture : 26/06/2023

# BILAN INSTITUTIONNEL ET FONCTIONNEL

## Le territoire de compétence et les membres du Syndicat

Le SMEAS est un syndicat de rivière créé le 26 mars 2001. Son territoire d'intervention épouse le périmètre d'un bassin hydrographique cohérent et ses missions sont conduites dans le cadre de la compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI).

C'est un syndicat mixte fermé : ses membres sont exclusivement des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre :



La population du bassin versant totalise 105 139 habitants, répartie dans 52 Communes établies majoritairement dans la zone du piémont vosgien et sur les terrasses du Ried.

### La Communauté de communes du pays de Barr : 20 Communes

Andlau, Barr, Bernardvillé, Blienschwiller, Bourgheim, Dambach-la-Ville, Eichhoffen, Epfig, Gertwiller, Goxwiller, Heiligenstein, Le Hohwald, Itterswiller, Mittelbergheim, Nothalten, Reichsfeld, Saint-Pierre, Stotzheim, Valff, Zellwiller.

### La Communauté de communes du canton d'Erstein : 15 Communes

Bolsenheim, Erstein, Hindisheim, Hipsheim, Huttenheim, Kertzfeld, Kogenheim, Ichtratzheim, Limersheim, Nordhouse, Sand, Sermersheim, Schaeffersheim, Uttenheim, Westhouse.

### La Communauté de communes des portes de Rosheim : 7 Communes

Bischoffsheim, Boersch, Griesheim-près-Molsheim, Ottrott, Rosheim, Rosenwiller, Saint-Nabor.

### La Communauté de communes du pays de Sainte-Odile : 6 Communes

Bernardswiller, Innenheim, Krautergersheim, Meistratzheim, Niedernai, Obernai.

### L'Eurométropole de Strasbourg : 4 Communes

Blaesheim, Fegersheim, Geispolsheim, Lipsheim.

Accusé de réception en préfecture  
067-256702812-20230622-2023CS0110-DE  
Date de télétransmission : 26/06/2023  
Date de réception préfecture : 26/06/2023

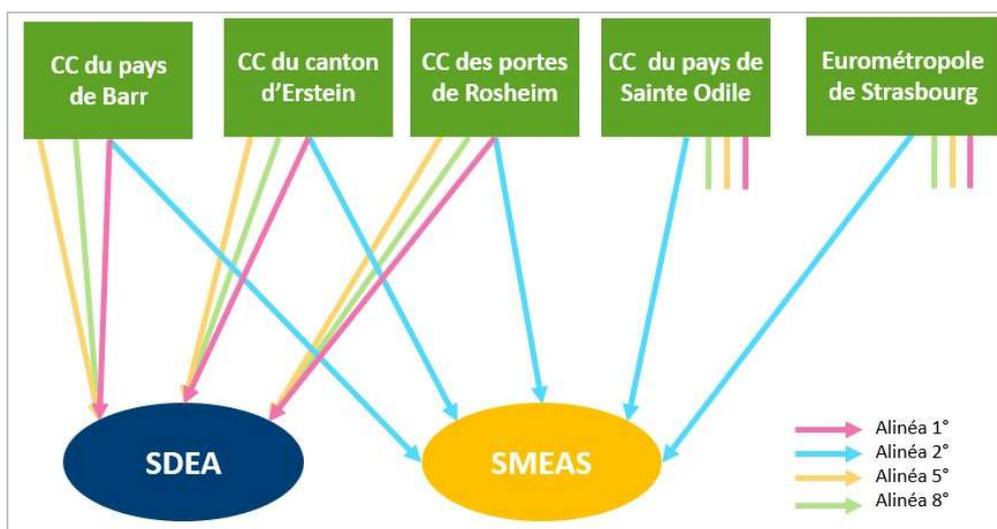
## Compétence du Syndicat

L'entrée en vigueur au 1er janvier 2018 de la nouvelle compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI) dévolue aux EPCI à fiscalité propre, a conduit à une révision des statuts du SMEAS, validée par arrêté préfectoral publié le 13 septembre 2021.

Ainsi, la « Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations » (GEMAPI) est une compétence partagée entre quatre maîtrises d'ouvrages distinctes sur le bassin versant de l'Ehn-Andlau-Scheer.

Le SMEAS exerce pour tous ses membres, par transfert de compétence, l'alinéa 2 de l'article L.211-7 du code de l'environnement.

### Organisation de la compétence GEMAPI sur le territoire



- ↪ Alinéa 1 : L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction hydrographique
- ↪ **Alinéa 2 : L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès**
- ↪ Alinéa 5 : La défense contre les inondations
- ↪ Alinéa 8 : La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides

## Ressources du Syndicat

Les ressources du Syndicat Mixte sont constituées par :

- Les contributions obligatoires des Établissements publics membres, définies au prorata d'une clef de répartition fixée en prenant en compte :
  - 50 % du mètre linéaire de cours d'eau,
  - 25 % de la population totale des Communes comprise dans le périmètre du SMEAS,
  - 25 % de la superficie du ban communal située dans le périmètre du SMEAS.
- Des aides de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse venant en soutien des actions mises en œuvre.

## Gouvernance du Syndicat

Le SMEAS est présidé par M. Fabien BONNET, Conseiller municipal de la commune d'Andlau. Le Président se fait assister par cinq Vice-Présidents, constituant le Bureau du SMEAS.

- M. Vincent KOBLOTH, Maire de Reichsfeld,
- M. Denis SCHULTZ, Maire de Sand,
- M. Thierry SCHAAL, Maire de Fegersheim,
- M. Claude KRAUSS, Maire de Meistratzheim,
- M. Claude LUTZ, Maire de Bischoffsheim.

Accusé de réception en préfecture  
067-256702812-20230622-2023CS0110-DE  
Date de télétransmission : 26/06/2023  
Date de réception préfecture : 26/06/2023

## Activité du Comité syndical

Le Comité syndical est une assemblée de 21 délégués assurant la représentation des membres du Syndicat. Il règle par ses délibérations les affaires du Syndicat.

En 2022, il s'est réuni quatre fois et a pris 25 délibérations, avec un taux de présence des élus de 54 %. Le tableau suivant récapitule les ordres du jour des séances du Comité syndical en 2022.

DATES DE RÉUNION	DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES
<b>6 avril 2022</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Compte de gestion de l'exercice 2021</li> <li>✓ Compte administratif de l'exercice 2021</li> <li>✓ Affectation du résultat de l'exercice 2021</li> <li>✓ Budget supplémentaire – Exercice 2022</li> <li>✓ Signature des accords-cadres à bons de commandes de travaux d'entretien des cours d'eau</li> <li>✓ Régime indemnitaire – Indemnités horaires pour travaux supplémentaires</li> <li>✓ Régime indemnitaire – Prise en charge des frais engagés lors de déplacements temporaires</li> <li>✓ Débat portant sur la réforme de la protection sociale des agents et évolution de la participation de l'employeur</li> <li>✓ Création d'emplois non permanents à temps complet</li> <li>✓ Programme d'animation rivières 2022</li> <li>✓ Programme d'intervention rivières 2022</li> </ul>
<b>6 juillet 2022</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Adoption de la balance de transfert de l'actif et du passif liée au transfert de compétence « aménagement et entretien des cours d'eau relevant de l'alinéa 2 de l'article L.211-7 du code de l'environnement » de la Communauté de communes du pays de Sainte Odile au SMEAS</li> <li>✓ Adoption de la balance de transfert de l'actif et du passif liée au transfert de compétence « aménagement et entretien des cours d'eau relevant de l'alinéa 2 de l'article L.211-7 du code de l'environnement » de la Communauté de communes des portes de Rosheim au SMEAS</li> <li>✓ Convention-cadre de mise à disposition d'un médiateur du CDG67 dans le cadre de la médiation préalable obligatoire</li> <li>✓ Convention-cadre de mise à disposition d'un médiateur du CDG67 dans le cadre de la médiation à l'initiative des parties</li> <li>✓ Mode de publicité des actes administratifs</li> <li>✓ Approbation du rapport d'activité 2021</li> <li>✓ Création d'un emploi permanent d'Animateur de rivières</li> <li>✓ Débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2023</li> </ul>
<b>7 sept. 2022</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Adhésion à l'Agence territoriale d'ingénierie publique (ATIP) – Approbation des statuts et désignation des missions. Prestation de la paie à façon</li> <li>✓ Adhésion au groupement de commandes pour la reliure des registres d'actes administratifs</li> <li>✓ Cession de matériel inutilisé – vente en ligne d'un broyeur</li> <li>✓ Vote du Budget Primitif – Exercice 2023</li> </ul>
<b>15 déc. 2022</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Adoption au 1<sup>er</sup> janvier 2023 de la nomenclature budgétaire et comptable M57 et du règlement budgétaire et financier</li> <li>✓ Création d'un emploi permanent de technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe</li> </ul>

Accusé de réception en préfecture  
067-256702812-20230622-2023CS0110-DE  
Date de télétransmission : 26/06/2023  
Date de réception préfecture : 26/06/2023

# L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE DU SYNDICAT

## La gestion administrative

Le service administratif a été assuré par le personnel du Syndicat mixte du bassin de l'Ehn, mis à disposition dans le cadre d'une convention de mutualisation des moyens conclue entre les deux collectivités.

Fonction	Catégorie / cadre d'emploi	DHS (*) de mise à disposition au SMEAS
Directrice (à temps partiel 80 %)	Catégorie A / Ingénieur	30 % (1,2 jours/sem.)
Assistante de direction	Catégorie C / Adj. Administratif	30 % (1,5 jours/sem.)
Assistante de gestion administrative	Catégorie C / Adj. Administratif	30 % (1,5 jours/sem.)

(\*) : Durée Hebdomadaire de Service

Ce mode de fonctionnement permet de mobiliser des ressources humaines compétentes et adaptées aux besoins du Syndicat.

## La régie technique

L'équipe est actuellement composée de 2 agents à temps plein. Elle assure l'organisation, la mise en œuvre et le suivi du programme de travaux prévu annuellement. Le service dispose de moyens matériels propres :

- d'un atelier situé à Krautergersheim,
- d'un véhicule de service Ford Ranger 4 x 4 équipé d'un treuil,
- d'une remorque et d'un broyeur,
- d'un véhicule de service Kangoo,
- d'un poste informatique et d'un GPS de terrain,
- de matériels pour l'entretien des espaces naturels, tels que des tronçonneuses, des débroussailleuses et divers outils...



## LES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Le budget pour l'exercice 2022 a été voté à hauteur de **836 648,76 euros** équilibré en dépenses et recettes. L'exécution budgétaire a été arrêtée à **432 173,69 €** en dépenses et **490 663,57 €** en recettes.

L'ensemble des résultats comptables se présente de la manière suivante :

	Résultat de clôture 2021 (€)	DÉPENSES 2022 (€)	RECETTES 2022 (€)	Résultat de clôture 2022 (€)
<b>En section de fonctionnement</b>				
Opérations réelles		341 056,43	405 738,00	
Opérations d'ordre		2 490,81	0,00	
Report de l'exercice N-1			24 671,04	
	<b>24 671,04</b>	<b>343 547,24</b>	<b>430 409,04</b>	<b>86 861,80</b>
<b>En section d'investissement</b>				
Opérations réelles		88 626,45	0,00	
Opérations d'ordre		0,00	2 490,81	
Report de l'exercice N-1			57 763,72	
	<b>57 763,72</b>	<b>88 626,45</b>	<b>60 254,53</b>	<b>-28 371,92</b>
<b>TOTAL</b>	<b>82 434,76</b>	<b>432 173,69</b>	<b>490 663,57</b>	<b>58 489,88</b>

Rapporté au nombre d'habitants, le montant moyen des contributions s'élève à **2.80 € / habitant**.

## LES INTERVENTIONS DU SYNDICAT EN 2022

**L'année 2022 a été marquée par :**

- Un retour à une situation quasi-normale en termes d'animations-rivière dont le calendrier avait été considérablement perturbé du fait des restrictions sanitaires (épidémie de la COVID-19).
- L'attribution du nouveau marché multi-attributaires pour l'exécution des travaux.
- L'attribution du marché pour l'achat du nouveau véhicule d'intervention 4x4, réceptionné début janvier 2023.
- Une importante sécheresse entraînant des assecs de plusieurs cours d'eau du territoire dont le Dachsbach, la Kirneck, la Scheer, la Schernetz et l'Andlau qui, pour la première fois depuis l'existence du Syndicat, a été constaté en assec total de Limersheim jusqu'à la confluence avec le Scheer à Fegersheim.

Ces conditions climatiques contrastent fortement avec celles de l'année 2021 qui avait été marquée par une pluviométrie remarquable.

Malgré une pluviométrie annuelle située dans la moyenne (**735 mm**, en déficit d'env. 10 % par rapport à la période « 1991-2020 »), le mois de juillet 2022 a été le mois le plus sec depuis les premières données enregistrées (1952).

L'année 2022 est la 7<sup>ème</sup> année la plus chaude depuis 1952 au niveau national et l'année classée la plus chaude historiquement au niveau départemental.

Ces assecs, qui ont causé une importante mortalité piscicole, sont un point d'alerte pour les années à venir dans un scénario de modification du climat et de hausse des températures.

Pour mémoire, plusieurs mesures de restrictions ont été prises en 2022 par les services de la préfecture :

- **20/06/2022** : Arrêté « **Vigilance Sècheresse** » pour le Bassin « Ehn-Andlau-Scheer »
- 11/07/2022 : Communiqué de Presse - Arrêté Vigilance Sècheresse « sur l'ensemble du département »
- **18/07/2022** : Arrêté « **Alerte Renforcée** »
- **05/08/2022** : Arrêté « **Situation de Crise** »
- 13/09/2022 : Arrêté « Alerte Renforcée, fin de situation de crise »
- 28/09/2022 : Arrêté « Alerte, fin de situation d'Alerte Renforcée »
- 12/10/2022 : Arrêté portant abrogation des arrêtés de limitation provisoire de certains usages de l'eau dans le département du Bas-Rhin

Ces différentes mesures ont, de fait, conduit à la suspension de toutes activités / travaux dans la plupart des cours d'eau. Toutefois et malgré le report de plusieurs opérations en raison des contraintes imposées lors des périodes de restrictions d'eau, l'activité du SMEAS s'est poursuivie et plusieurs actions ont pu être menées à bien en fin d'année (restauration de la berge de l'Ehn à Meistratzheim, restauration de la berge du Rosenmeer à Griesheim-près-Molsheim et restauration d'une section de berge de l'Ehn à Niedernai).

Enfin, l'année 2022 fut également marquée par plusieurs événements climatiques intenses tels que :

- des précipitations importantes à l'occasion d'épisodes orageux, nécessitant l'ouverture de la vanne de la Nachtweid et l'exécution de tournées de surveillance et d'interventions pour la gestion d'embâcles.
- des tempêtes ou autres très forts « coups de vent », qui ont également nécessité des interventions des agents du SMEAS notamment pour le dégagement d'arbres tombés.

#### Les faits marquants de 2022 :

- Le 07/02/2022 : **Tempêtes**  
Rafales de Vents enregistrées à Obernai à : **87 km/h**  
Pic de crue - Ehn à Niedernai : **4,86 m<sup>3</sup>/s<sup>-1</sup>**
- Du 07 au 09/04/2022 : **Tempête « Diego »**  
Rafales de Vents enregistrées à Obernai à : **100 km/h**  
Précipitations : **env. 40 et 60 mm**  
Pic de crue - Ehn à Niedernai : **4,30 m<sup>3</sup>/s<sup>-1</sup> nécessitant l'ouverture de la vanne de la Nachtweid**
- Le 05/06/2022 : **Orage**  
Pic de crue - Ehn à Niedernai : **4,70 m<sup>3</sup>/s<sup>-1</sup>**
- Le 26/06/2022 : **Orage** (accompagné localement d'importantes chutes de grêle)  
Pic de crue - Ehn à Niedernai de **7,00 m<sup>3</sup>/s<sup>-1</sup> nécessitant l'ouverture de la vanne Nachtweid**
- 20/07/21 : **2 orages** successifs dans le secteur du Champ du Feu  
Pic de crue - Ehn à Niedernai de **7,32 m<sup>3</sup>/s<sup>-1</sup>**
- Le 24/09/2022 : **Orage** avec un pic de crue sur l'Ehn à Niedernai de **7,03 m<sup>3</sup>/s<sup>-1</sup>**

#### L'animation Rivière

L'animation rivière assurée par le Syndicat s'adresse à plusieurs publics :

- **Interventions auprès des usagers, propriétaires riverains, agents communaux et élus :**

L'objectif visé est d'accompagner les établissements membres et les communes dans leurs actions qui concourent au retour du bon état des cours d'eau, telles que :

- ♦ La planification et le suivi des travaux d'entretien des cours d'eau,
- ♦ L'assistance aux collectivités et riverains des cours d'eau pour l'établissement de déclaration de travaux en rivière,
- ♦ Le suivi des opérations de restauration / renaturation conduites par les établissements membres.

Accusé de réception en préfecture  
067-256702812-20230622-2023CS0110-DE  
Date de télétransmission : 26/06/2023  
Date de réception préfecture : 26/06/2023

Ainsi, trois sites ont fait l'objet de travaux de restauration physique en 2022 concourant à retrouver un bon état écologique (diversification des écoulements) et/ou préserver les enjeux riverains (sécurisation de sentiers piéton, pistes cyclables et bâtis).

Le Syndicat étant identifié comme collectivité référente, son avis est régulièrement sollicité sur la qualité des cours d'eau, leur champ d'inondation ou pour l'accompagnement des projets de restauration.

- **Interventions auprès des jeunes et du grand public :**

Un programme d'animation est conduit à l'attention des scolaires et du grand public : sorties scolaires, visites guidées...

**L'animation de rivière en quelques chiffres :**

- Plus d'une centaine d'élèves au bord de l'eau, dans le cadre d'animations avec les établissements scolaires, périscolaires et les centres d'animation jeunesse, malgré les restrictions sanitaires mises en œuvre dans le cadre de la pandémie de la COVID-19.
- **4** déclarations « Travaux en cours d'eau » élaborées pour le SMEAS, les collectivités membres et les riverains des cours d'eau (sur l'Ehn à Meistratzheim et Krautergersheim, sur la Kirneck à Gertwiller et Valff). De nombreuses réunions de chantier ont lieu tout au long de l'année au gré des travaux d'entretien ou d'aménagement de cours d'eau. Les agents du Syndicat se rendent régulièrement disponibles sur le terrain pour rencontrer les élus locaux et les usagers en fonction des différents signalements.
- Plusieurs encarts d'information dans les quotidiens locaux, bulletins communaux et actualités sur le site internet du Syndicat ([www.smeas.fr](http://www.smeas.fr)).

**La mise en œuvre de l'entretien régulier des cours d'eau**

Le plan pluriannuel d'entretien, établi pour une durée de 6 ans, a été déclaré d'intérêt général par publication de l'arrêté préfectoral le 13 août 2021.

Le programme d'intervention 2022 a concerné des chantiers dits « **pluriannuels** » pour la gestion des boisements de berge et des lits d'écoulements hors agglomérations, sur les tronçons suivants :

- La Scheer, secteur « aval » (de Uttenheim à Fegersheim) pour un linéaire de 16,2 km
- L'Ergelsenbach (de Meistratzheim à Geispolsheim) pour un linéaire de 12,9 km
- Le Neumattgraben (à Krautergersheim) pour un linéaire de 4,4 km
- Le Meistratzheimer Langgraben (à Meistratzheim) pour un linéaire de 2,6 km

Par ailleurs, des actions de surveillance et d'entretien sont régulièrement conduites au droit des ouvrages hydrauliques et dans les traversées d'agglomérations (enlèvement d'embâcles et de déchets, recépage des arbres et fauche ponctuelle).

Les berges fauchées mécaniquement représentent quant à elle, un linéaire de 25 km. Ces dernières sont localisées sur les secteurs à enjeux hydrauliques (fossés et canaux de délestage des crues, digues...).

**La mise en œuvre de travaux d'aménagements des cours d'eau**

Le Syndicat s'est doté pour la première fois d'une enveloppe financière en section d'investissement pour des intervention d'agencement et aménagement de terrain.

Le programme 2022, a concerné des chantiers permettant de répondre à des désordres constatés ou signalés :

- **Travaux de consolidation / restauration** de berge du Rosenmeer à Griesheim-près-Molsheim,
- **Travaux de consolidation / restauration** de berge de l'Ehn à Niedernai,

Accusé de réception en préfecture  
067 0567 0281 20220625 110-DE  
Date de télétransmission : 26/06/2023  
Date de réception préfecture : 26/06/2023

- Travaux de consolidation / restauration de berge de l'Ehn à Meistratzheim.

Le montant engagé en section d'investissement pour l'exécution de ces opérations s'établit à : **40 647,00 €**

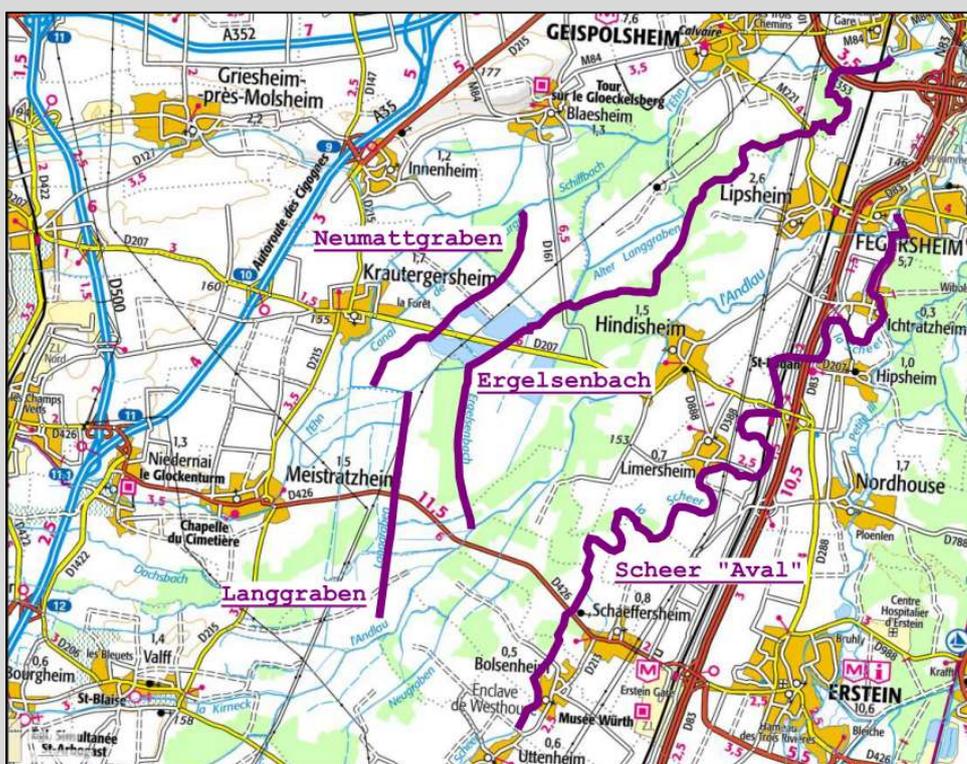
Plusieurs opérations d'aménagement de cours d'eau seront proposées en 2023, visant à :

- Résorber des dysfonctionnements divers...(érosion de berge) ;
- Développer des aménagements pour la résilience des cours d'eau face au changement climatique (diversifications des écoulements / restauration de zones humides) ;
- Restaurer des boisements de berges (plantations) ;
- Projet d'acquisitions foncières préalables aux opérations de restauration/renaturation.

## Présentation des travaux d'entretien réalisés en 2022

### Entretien Pluriannuel des cours d'eau

#### Localisation des Travaux :



#### Entretien Pluriannuel de la Scheer « Aval » :

Linéaire : 16,20 kilomètres

Réalisation : janvier à mars 2022

#### Entretien Pluriannuel de l'Ergelsenbach :

Linéaire : 12,90 kilomètres

Réalisation : janvier à mars 2022

#### Entretien Pluriannuel du Neumattgraben :

Linéaire : 4,40 kilomètres

Réalisation : janvier à mars 2022

#### Entretien Pluriannuel du Meistratzheimer Langgraben :

Linéaire : 2,60 kilomètres

Réalisation : janvier à mars 2022

Accuse de réception en préfecture  
067-256702812-20230622-2023CS0110-DE  
Date de télétransmission : 26/06/2023  
Date de réception préfecture : 26/06/2023

### Travaux Réalisés :

- Coupe sélective de la ripisylve (rajeunissement des boisements de berge),
- Gestion raisonnée des embâcles (suppression des embâcles portant atteinte aux bonnes conditions d'écoulement),
- Plantation complémentaire (dans les secteurs pauvres en ripisylve),
- Ramassage des déchets anthropiques flottants et immergés ou en berge,
- Vérification des ouvrages,
- Etat des lieux / Signalement des désordres divers

### Photos des Travaux :



Travaux de gestion raisonnée des embâcles sur la Scheer et sur l'Ergelsenbach



Ramassage des déchets anthropiques  
et signalements des désordres divers (érosion de berge sur la Scheer à Schaeffersheim)

Accusé de réception en préfecture  
067-256702812-20230622-2023CS0110-DE  
Date de télétransmission : 26/06/2023  
Date de réception préfecture : 26/06/2023

## Entretiens annuels dans les traversées d'agglomérations

Linéaire : 29 310 m

Réalisation : à différentes périodes selon la nature des travaux

**Entretien des berges (fauche, recépage léger) et dégagement du lit d'écoulement (décapage de sédiments et ramassage de déchets) :**

- À Andlau, Barr, Blaesheim, Boersch, Bourgheim, Eichhoffen, Fegersheim, Geispolsheim, Gertwiller, Griesheim-près-Molsheim, Hindisheim, Ichtratzheim, Innenheim, Kertzfeld, Krautergersheim, Le Howald, Limersheim, Meistratzheim, Niedernai, Obernai, Rosheim, Saint-Pierre, Stotzheim et Valff



Fauche des berges du Rosenmeer à Rosheim



Abattage / démontage d'arbres dépérissants sur l'Ehn à Obernai

## Gestion des embâcles

Réalisation : toute l'année

**Conservation des embâcles dans les zones faiblement diversifiées en habitats aquatiques**

**Tournée de surveillance** des ouvrages après les épisodes pluvieux d'importance

**Dégagement des pièges à embâcles** de Barr, Nothalten, Obernai et Reichsfeld, ainsi que des **vannages, buses et piles de pont**

Le recours à un engin de débardage est indispensable selon le volume des matériaux accumulés



Dégagement des busages lors des tournées de surveillance après les crues (Dachsbach à Obernai)



Embâcle formé au niveau d'un ouvrage SNCF sur l'Andlau à Lipsheim - Ichtratzheim

Accusé de réception en préfecture  
067-256702812-20230622-2023CS0110-DE  
Date de télétransmission : 26/06/2023  
Date de réception préfecture : 26/06/2023

## Fauches mécaniques et manuelles

### Fauches mécaniques :

**Réalisation : à partir de fin mai / début juin pour la prévention du risque inondation dans les secteurs les plus vulnérables vis-à-vis des débordements de cours d'eau et en octobre / novembre sur l'ensemble des 25 km avec un tracteur équipé d'une épareuse :**

- la Kirneck, le Flussgraben et le Riedgraben à Valff
- L'Ehn à Geispolsheim, Meistratzheim, Krautergersheim et Bischoffsheim
- Le Dachsbach et le Riedgraben à Niedernai,
- Le fossé du Koenigsgraben à Meistratzheim
- L'Andlau à Hindisheim,
- Le Ruthengraben et l'Altenbach à Innenheim et Blaesheim,
- Le Rosenmeer à Rosheim et Innenheim

### Fauches manuelles pour le dégagement des ouvrages et des jeunes plantations :

- L'Andlau à Bolsenheim, Fegersheim, Hindisheim, Ichtratzheim, Limersheim et Lipsheim
- La Kirneck à Valff
- La Scheer à Ichtratzheim et Limersheim



Fauche Mécanique de la Digue de l'Ehn à Geispolsheim



Fauche Manuelle des banquettes du Muehlbach à Stotzheim

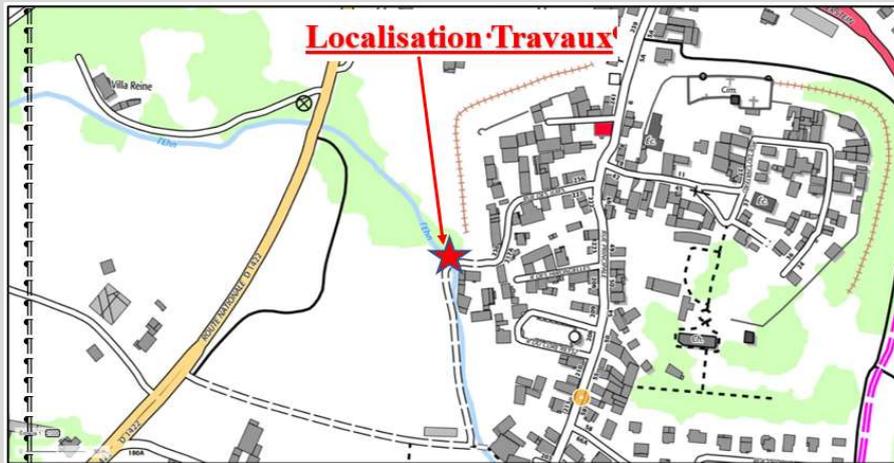
Accusé de réception en préfecture  
067-256702812-20230622-2023CS0110-DE  
Date de télétransmission : 26/06/2023  
Date de réception préfecture : 26/06/2023

## Présentation des travaux d'aménagements de cours d'eau réalisés en 2022

### Réfection de berge de l'Ehn à Niedernai

Linéaire : 20 ml

Réalisation : Mars / Novembre 2022



#### Travaux principaux :

- Reprise des fondations d'un ouvrage de franchissement du cours d'eau (passerelle piétonne)
- Reconstruction de la culée de l'ouvrage en enrochement liaisonné,
- Démantèlement d'un ancien mur en pierres sèches et arasement / retalutage de la berge
- Mise en œuvre d'un tunage en pied de berge,
- Plantation d'hélophytes, recharge en matériaux et remise en état du site.

#### Photos des travaux :

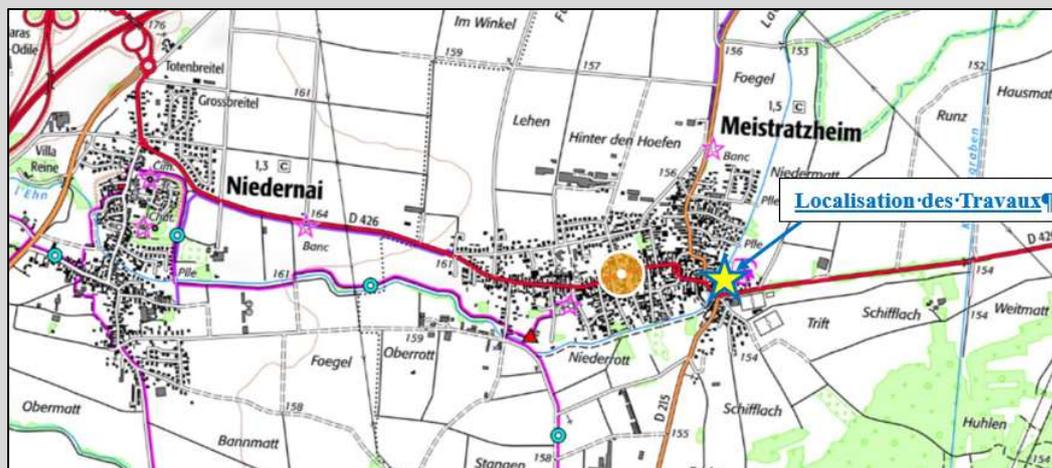


Accusé de réception en préfecture  
067-256702812-20230622-2023CS0110-DE  
Date de télétransmission : 26/06/2023  
Date de réception préfecture : 26/06/2023

## Travaux de réfection de berge de l'Ehn à Meistratzheim

Linéaire : 90 ml

Réalisation : Décembre 2022



### Travaux principaux :

- Décapage / nivellement du cheminement piétons situé en haut de berge,
- Stabilisation / épaulement du cheminement piétons par la mise en place d'un tunage en bois,
- Plantation d'hélophytes, recharge en matériaux et remise en état du site.

### Photos des travaux :

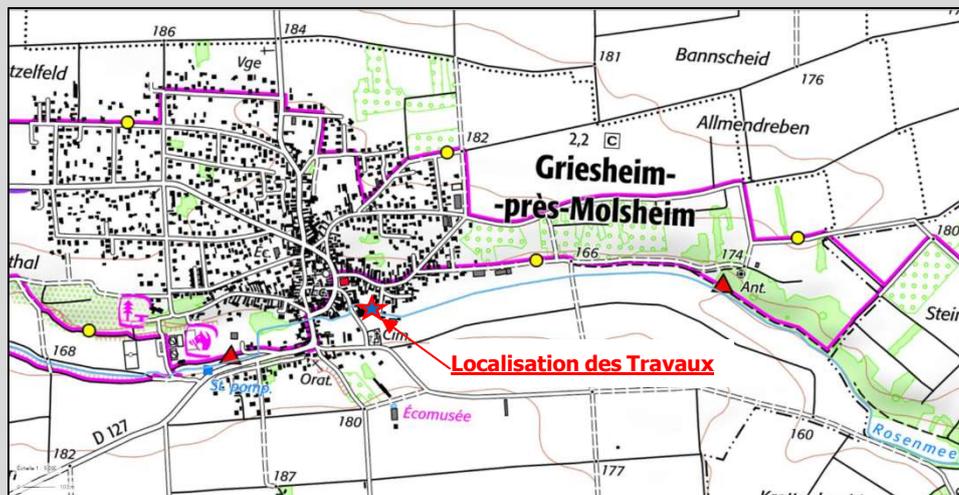


Accusé de réception en préfecture  
067-256702812-20230622-2023CS0110-DE  
Date de télétransmission : 26/06/2023  
Date de réception préfecture : 26/06/2023

## Travaux de réfection de berge du Rosenmeer à Griesheim-près-Molsheim

Linéaire : 25 ml

Réalisation : novembre 2022



### Travaux principaux :

- Mise en œuvre d'un enrochement non liaisonné, constitué de blocs de roche d'environ 150-300 kg,
- Décapage des banquettes,
- Recharge en matériaux, sécurisation du cheminement piétons et remise en état du site.

### Photos des travaux :



Accusé de réception en préfecture  
067-256702812-20230622-2023CS0110-DE  
Date de télétransmission : 26/06/2023  
Date de réception préfecture : 26/06/2023

## REVUE DE PRESSE

### Février

NIEDERNAI, « Pont sur l'Ehn condamné : les travaux vont démarrer »  
Dernières Nouvelles d'Alsace, du 25 février 2022 – Édition Obernai-Rosheim-Barr

### Mars

NIEDERNAI, « Le pont piéton sur l'Ehn a rouvert »  
Dernières Nouvelles d'Alsace, du 22 mars 2022 – Édition Obernai-Rosheim-Barr

### Juin

ALSACE, « De nombreux cours d'eau en vigilance sécheresse »  
Dernières Nouvelles d'Alsace, du 20 juin 2022

### Juillet

EPFIG, « Une importante quantité de gravats déposée au bord d'une rivière partiellement à sec »  
Dernières Nouvelles d'Alsace, du 29 juillet 2022 – Édition Obernai-Rosheim-Barr

ALSACE, « Des tensions au sein des comités pour la ressource en eau »  
Dernières Nouvelles d'Alsace, du 30 juillet 2022

### Août

FEGERSHEIM, « Sécheresse en Alsace »: plusieurs dizaines de poissons retrouvés morts dans l'Andlau, à Fegersheim »  
France 3 Grand Est, du 15 août 2022

### Septembre

BASSIN EHN-ANDLAU-SCHEER, « Pour le Smeas, un exercice chargé mais encore du retard à rattraper » :  
Dernières Nouvelles d'Alsace, du 18 septembre 2022

### Décembre

MEISTRATZHEIM, « Les berges de l'Ehn consolidées » :  
Dernières Nouvelles d'Alsace, du 10 décembre 2022 – Édition Obernai-Rosheim et environs

ZELLWILLER, « Baguettes, pains et brioches jetés dans une rivière » :  
Dernières Nouvelles d'Alsace, du 15 décembre 2022 – Édition Pays de Barr

Accusé de réception en préfecture  
067-256702812-20230622-2023CS0110-DE  
Date de télétransmission : 26/06/2023  
Date de réception préfecture : 26/06/2023

# L'ANNÉE 2022 EN PHOTOS



Janvier : Travaux d'entretien pluriannuel des cours d'eau,  
Entretien des boisements en traversée d'agglomération  
Suivi des cours d'eau et **Gestion des embâcles**



Février : Travaux d'entretien pluriannuel des cours d'eau,  
Entretien des boisements de berge en traversée d'agglomération  
**Gestion d'un boisement de La Kirneck à Gertwiller**



Mars : Travaux d'entretien pluriannuel des cours d'eau,  
Entretien des boisements de berge  
**Taille de sécurisation aux abords d'un ouvrage, l'Ehn à Obernai**



Avril : Surveillance des Ouvrages et Gestion d'embacles,  
**Manœuvre de la Nachtweid – Tempête Diego du 08-04-22**



Mai : Travaux de Fauche / suivi des plantations  
**Fauche des banquettes de La Kirneck à Bourghheim**

Accuse de réception en préfecture  
Date de télétransmission : 26/06/2023  
Date de réception préfecture : 26/06/2023



Juin : Suivi des cours d'eau (Crues et Assècs)  
et surveillance des ouvrages (dégagements des embâcles)



*Juillet : Gestion des ouvrages / Dégagements d'embâcles sur les cours d'eau en situation d'assec*  
**Dégagement d'un ouvrage de la Kirneck à Valff**



*Aout : Suivi des cours d'eau (Crues et assecs) et surveillance des ouvrages (dégagements des embâcles)*  
**Assec de l'Andlau de Limersheim à Fegersheim**



*Septembre : Gestion des ouvrages / Dégagements d'embâcles sur les cours d'eau en situation d'assec*  
**Dégagement d'un ouvrage de l'Andlau à Ichtratzheim**



*Octobre : Travaux de Fauche Mécanique des Cours d'eau et fossés concourent à la dissipation des crues*  
**Fauche des berges du Rosenmeer à Innenheim**



*Novembre : Travaux d'entretien des ripisylve / Lutte contre les EEE*  
**Plantation sur une section de berge infestée par la Renouée du Japon**



*Décembre : Travaux d'entretien des berges*  
**Sécurisation d'un sentier piétons en bordure de l'Ehn à Meistratzheim**

Accusé de réception en préfecture  
 067-256702812-20230622-2023CS0110-DE  
 Date de télétransmission : 26/06/2023  
 Date de réception préfecture : 26/06/2023